



TRÉBEURDEN



Le Passeport Loisirs est à retourner au CCAS au plus tard
le 31 octobre 2020 après l'inscription auprès de l'association.

Documents à joindre (le tout à déposer sous enveloppe)

- une attestation CAF ou MSA mentionnant votre quotient familial ainsi que le détail des prestations reçues
- un RIB
- si vous n'êtes pas allocataire CAF ou MSA, bien vouloir fournir votre avis d'imposition



Nom de la personne responsable : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Signature des parents

PASSEPORT LOISIRS 2020-2021

Vous résidez à Trébeurden et vos enfants, scolarisés de la petite section de maternelle à la classe de 3e au collège, souhaitent participer à une activité culturelle ou sportive à la rentrée. Nous vous informons qu'une aide financière peut vous être apportée par le CCAS sous conditions de ressources.



Nom Association	Activité	Montant cotisation	Aides diverses (CE, CAF, MSA...)	Reste à charge pour la famille	Tampon /signature Association	Nom Prénom de l'enfant bénéficiaire	Date de naissance

CONTACT :

CCAS de Trébeurden 7-9 rue des Plages 22560 Trébeurden

Tél: 02.96.15.44.00

Courriel: ccas@trebeurden.fr